



2 alcoolémies sur 3 ans d'écart

Par **sloda68**, le **17/02/2009** à **21:29**

Bonjours, donc j'ai eu le 16 mars 2006 une première fois une alcoolémie de 0.78 Mg/litre (quatre mois de suspension et 350 euros d'amende, par procédure pénale sans présentation au tribunal) récemment le 20 décembre 2008, j'ai été contrôlé avec 0.62 Mg/litre (pour l'instant 3 mois administratif). Qu'est ce que j'encours ? merci

Par **razor2**, le **17/02/2009** à **21:58**

Bonsoir, votre permis va être annulé avec interdiction d'en solliciter un nouveau pour un période pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Vous aurez sans doute une forte amende.

Vous risquez aussi l'immobilisation de votre véhicule pour un an au plus, voir sa confiscation...

Par **windbixente**, le **17/02/2009** à **23:07**

Bonsoir,

Je me demande si vous n'êtes pas en récidive.... dans quel cas vous avez l'application de la peine plancher...

A voir